



**Request for Information  
Demande de renseignements**

**RETURN BIDS TO :  
RETOURNER LES  
SOUMISSIONS A:**

National Research Council Canada (NRC)  
Finance and Procurement Services

See herein for bid submission  
instructions/

Voir la présente pour les  
instructions sur la présentation  
d'une soumission

Title/Sujet <b>Masques ou couvre-visages antiviraux</b>	
Solicitation No./N. de l'invitation <b>20-58071</b>	Date <b>15 octobre 2020</b>
Solicitation Closes/L'invitation prend fin at/à <b>14 :00</b> on/le <b>27 octobre 2020</b>	Time Zone/Fuseau Horaire <b>HAE</b>
Address Enquiries To/Adresser demandes de renseignements à : <a href="mailto:Melody.Ellis@nrc-cnrc.gc.ca">Melody.Ellis@nrc-cnrc.gc.ca</a>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Proposal To:

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition aux:

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).



Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No./N. de téléphone Facsimile No./N. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

## **MASQUES OU COUVRE-VISAGES ANTIVIRAUX**

### **1.0 INTRODUCTION**

#### **1.1 CONTEXTE**

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) est le plus grand organisme de recherche-développement (R-D) du Canada. Il s'associe aux établissements d'enseignement postsecondaire et à l'industrie au Canada pour faire en sorte que les résultats de la recherche trouvent application sur le marché et que la population en retire des avantages. Le CNRC collabore avec un grand nombre de collèges, d'universités, d'hôpitaux et d'entreprises, petites et grandes, dans le cadre de projets de R-D variés, et fournit chaque année des conseils et du financement à au-delà de 8 000 petites et moyennes entreprises (PME). La cohésion de ses partenariats et son accentuation sur le marché lui permettent d'accélérer l'innovation, de rendre la vie des gens meilleure et de chercher une solution aux enjeux les plus pressants de la planète. Organisation majeure dans le circuit canadien de l'innovation, en plus d'être dynamique et inventif, le CNRC est exceptionnellement bien placé pour investir dans les programmes de R-D stratégiques qui s'attaqueront à des questions urgentes ou prévisibles, mais capitales pour l'avenir de la nation.

Le CNRC compte au-delà de 4 000 employés, dont plus de 2 000 scientifiques, ingénieurs, techniciens et autres spécialistes. Il possède aussi des installations spéciales, disséminées dans 179 édifices, à 22 endroits, dans dix provinces. Le gros des effectifs du CNRC travaille à Ottawa.

Le but général de cette demande de renseignements (DDR) est d'amener l'industrie et ses fournisseurs à partager les données techniques dont ils disposent sur les technologies existantes applicables aux masques ou aux couvre-visages antiviraux.

Le CNRC se penche sur le port de masques ou de couvre-visages antiviraux par ses employés pour protéger ceux-ci quand ils travaillent dans ses locaux.

#### **1.2 OBJECTIFS**

Avec cette DDR s'adressant aux fournisseurs éventuels, le CNRC souhaite :

- a) donner à l'industrie la chance d'examiner rapidement un besoin, de le commenter et de suggérer les modifications qu'il conviendrait d'y apporter;
- b) déterminer si des fournisseurs seraient en mesure de subvenir au besoin énoncé;
- c) recueillir les remarques des fournisseurs sur les difficultés qui pourraient les empêcher de soumissionner lors d'un appel d'offres subséquent ou de satisfaire au besoin du gouvernement canadien;
- d) rassembler les connaissances, l'expertise et les recommandations de l'industrie sur les pratiques exemplaires qui pourraient mieux contribuer à la réussite du projet ou permettraient de cerner les risques susceptibles d'entraver sa réalisation;
- e) faciliter la concurrence, l'accessibilité et l'équité.

#### **1.3 NATURE DE LA DEMANDE**

Cette DDR n'est pas un appel d'offres et ne débouchera pas sur l'octroi d'un marché ni d'une offre à commandes. Elle ne donnera pas davantage lieu à la constitution d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des biens et des services qu'elle décrit ne devraient pas mettre de côté de stocks ni d'installations, pas plus qu'allouer des ressources en se fiant sur l'information que renferme ce document.

Qu'un fournisseur réponde ou pas à la présente DDR ne lui interdira pas de participer à un appel d'offres ultérieur. La présente DDR ne débouchera pas non plus nécessairement sur un appel d'offres lié aux services qui y sont

décrits. Son seul objet est de recueillir des commentaires sur sa nature. Rien dans la présente DDR ne devrait être considéré comme un engagement de la part du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), qui pourra utiliser les données non confidentielles recueillies pour déterminer rédiger des besoins futurs.

## **2.0 INSTRUCTIONS**

### **2.1 NATURE ET FORMAT DE LA RÉPONSE**

Le CNRC aimerait obtenir une réponse aux questions de l'annexe A ainsi que des commentaires de l'industrie et des fournisseurs concernant d'importants aspects du besoin énoncé avant de finaliser sa stratégie d'approvisionnement.

Les intéressés sont priés de soumettre leurs commentaires sur le contenu de l'annexe A en remplissant puis retournant celle-ci. Le répondant devrait expliquer les hypothèses qu'il a formulées en interprétant le besoin exprimé dans la DDR.

### **2.2 COÛTS**

Le CNRC ne remboursera pas les frais encourus pour répondre à la présente DDR.

## **3.0 TRAITEMENT DES RÉPONSES**

### **3.1 UTILISATION**

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle. Néanmoins, le CNRC pourra s'en servir pour élaborer ou modifier une stratégie d'approvisionnement ou la documentation présentée à l'état d'ébauche dans la DDR. Le CNRC examinera toutes les réponses reçues avant l'échéance. Il pourra ou pas en faire autant de celles reçues après cette date, à sa discrétion.

### **3.2 ÉQUIPE D'EXAMEN**

Une équipe composée de représentants du CNRC examinera les réponses obtenues. Le CNRC se réserve le droit d'engager un expert-conseil indépendant ou de recourir aux ressources gouvernementales qu'il juge nécessaires pour évaluer les réponses. Les membres de l'équipe n'examineront pas nécessairement tous la totalité des réponses reçues.

### **3.3 CONFIDENTIALITÉ**

Le répondant devrait indiquer et marquer les informations qu'il estime être de nature exclusive ou confidentielle. Le CNRC traitera ces parties de la réponse conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès à l'information du Canada.

### **3.4 SUIVI**

Le CNRC pourra, à sa discrétion, prendre contact avec un répondant afin de lui poser d'autres questions ou pour éclaircir certains éléments de la réponse. Il pourra aussi, à sa discrétion, organiser une rencontre avec un répondant pour lui donner la chance de présenter ou d'illustrer ses capacités dans le contexte de la DDR. Les présentations s'effectueront à l'invitation du CNRC, sans aucune obligation à son endroit, et les frais qui leur sont associés ne pourront lui être imputés.

## **4.0 SOUMISSION DE LA RÉPONSE**

### **4.1 IDENTIFICATION**

Dans leur réponse, les répondants doivent fournir le nom d'une personne-ressource, son adresse courriel et son numéro de téléphone. Advenant le cas où une réponse manquerait de clarté, le CNRC se réserve le droit d'obtenir des éclaircissements s'il le désire.

### **4.2 ÉCHÉANCE ET DESTINATION**

Les répondants sont priés de remettre leur réponse au plus tard **le 19 octobre 2020 à 14 h, heure de l'Est**. Les réponses seront examinées peu après. Celles reçues après cette date pourraient ne pas être examinées.

Les fournisseurs sont priés d'envoyer leur réponse à la présente DDR à l'adresse que voici :  
[melody.ellis@nrc-cnrc.gc.ca](mailto:melody.ellis@nrc-cnrc.gc.ca)

#### **4.3 QUESTIONS**

On ne répondra qu'aux questions visant à clarifier les questions de la DDR ou les commentaires sollicités. Prière de les faire parvenir par courriel à Melody Ellis, à [melody.ellis@nrc-cnrc.gc.ca](mailto:melody.ellis@nrc-cnrc.gc.ca).

#### **4.4 LANGUES OFFICIELLES**

Les réponses à la DDR devraient être rédigées dans l'une des deux langues officielles du Canada (anglais ou français).

## Annexe A

Demande de renseignements (DDR) sur les masques et les couvre-visages antiviraux, principalement ceux créant une barrière efficace contre le SARS-CoV-2. Des propriétés antibactériennes ou antimicrobiennes supplémentaires seront considérées comme un atout.

1. Quelle est l'efficacité de la filtration? Fournir la documentation à l'appui.
2. Sur quoi les allégations antivirales reposent-elles? Fournir la documentation à l'appui (articles/études scientifiques, par exemple).
  - a. Quelle est la matière active et comment agit-elle?
  - b. S'agit-il d'un enduit ou d'une propriété inhérente du tissu?
  - c. L'article a-t-il été testé pour les coronavirus, y compris le SARS-CoV-2?
  - d. Combien de temps faut-il, à peu près, pour inactiver le virus?
  - e. L'article a-t-il aussi des propriétés antibactériennes?
3. De la documentation confirme-t-elle l'innocuité du produit lors de son utilisation? Fournir la documentation.
  - a. A-t-on la preuve que l'article ne renferme pas de particules toxiques inhalables?
  - b. Y a-t-il des preuves que le produit ne contient pas d'éventuels sensibilisants de la peau ou du système respiratoire, comme l'exige le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États-Unis?
4. Bien que ce ne soit pas une exigence, le produit a-t-il été homologué par la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis ou Santé Canada?
  - a. S'il s'agit d'un respirateur, a-t-il été certifié par le NIOSH?
5. Bien que ce ne soit pas une exigence, l'article est-il attesté pour un usage médical?
  - a. Si c'est le cas, en regard de quelles normes (canadiennes, européennes ou américaines – FDA)?
  - b. Si c'est le cas, des restrictions s'appliquent-elles à son achat (accorde-t-on la priorité aux travailleurs de première ligne)?
6. L'article est-il réutilisable?
  - a. Peut-on nettoyer souvent l'article sans qu'il perde ses propriétés antivirales? Fournir la documentation à l'appui.
  - b. Comment doit-on le laver?
  - c. Peut-on le désinfecter par rayonnements UV, à l'autoclave ou au moyen d'une autre méthode qui en préservera l'intégrité?
7. S'il s'agit d'un produit à usage unique, le ou les matériaux actifs sont-ils inoffensifs pour l'environnement quand on s'en débarrasse avec les ordures ménagères?
8. La performance ou la sûreté du produit est-elle affectée par la présence de substances dangereuses?
9. L'article est-il doté d'une pièce nasale en métal réglable pour améliorer l'ajustement ou de boucles ajustables aux oreilles, pour plus de confort et d'efficacité?
10. L'article est-il disponible en plusieurs tailles?
11. Quel en est le coût unitaire?
12. Combien de temps faut-il pour l'obtenir?
13. Les approvisionnements peuvent-ils être garantis pendant un an? En quelle quantité?